Le CASSIDEN

janvier & février 2026

ÉDITO

Chers amis,

J'aimerais, en ce début d'année, et avant de souhaiter à chacun de vous une douce année, évoquer ce que nous, Cassidens, avons tous en commun : l'amour de Cassis, la passion commune que nous nourrissons pour notre si beau village, ce lieu magique.

Notre pays traverse une période de doutes et de désordres : les tensions s'accumulent, les fractures se creusent, la parole publique se délite.
Beaucoup de nos concitoyens ne croient plus à la politique, doutent de l'avenir, et se sentent oubliés.
Les services publics vacillent, les solidarités s'effritent, les fins de mois sont difficiles, et les repères s'éloignent.
La violence, la haine, qu'elle soit verbale ou physique, s'installe trop souvent là où le dialogue devrait primer. La peur de l'autre, l'individualisme, la défiance prennent le pas sur le sens du collectif.
Et pourtant, la France a toujours su se relever, à condition de rester fidèle à son âme : celle d'un pays de justice, de fraternité, d'éducation et de culture.
Il est temps, plus que jamais, de retrouver ce souffle commun.
De retisser les liens, de redonner sens à l'action publique, à l'écoute, au respect.
De replacer l'humain, la jeunesse, et l'avenir au cœur de nos choix.
Car nous n'avons plus le droit ni le choix d'attendre.
L'urgence est là — sociale, écologique, démocratique.
Ce que nous ne ferons pas aujourd'hui, ce sont nos enfants qui le paieront demain.
À nous de leur transmettre autre chose qu'un monde abîmé.
A nous de leur transmettre un monde où l'on croit encore à la paix, à la justice et à la dignité.
A nous de recréer de la citoyenneté !

Être citoyen, être citoyenne, c'est refuser les simplismes, c'est garder la tête haute et le regard clair.
Si nous voulons être libres, ne laissons pas les slogans remplacer la réflexion.
Ne laissons pas les mensonges tenir lieu d'opinion.

Nous, les Maires, nous inscrivons notre vision pour nos villes dans la durée et avec des valeurs. Pour donner tout son sens à la vision projetée, pour atteindre nos objectifs, nous sommes dans l'action en permanence, pour nos communes.

Nous, les Maires, lorsque nous travaillons, lorsque nous rendons compte, lorsque nous répondons, nous tentons d'être à la hauteur de notre mission dans la proximité pour toutes celles et tous ceux qui font la communauté des citoyens de notre commune, pour assurer au mieux ce qui fait leur qualité de vie dans tous les domaines.

Toqueville écrivait à son retour d'Amérique : *« C'est dans la commune que réside la force des peuples libres. Les institutions communales sont à la liberté ce que les écoles primaires sont à la science ; elles la mettent à la portée du peuple ; elles lui en font gouter l'usage paisible et l'habituent à s'en servir. »*

Je vous souhaite une Année 2026 ambitieuse, inspirante et couronnée de succès éclatants, dans l'Action et avec Passion pour notre territoire d'exception, pour préserver l'Ame et l'Authenticité de notre Cassis !

Le Maire de Cassis
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite
Vice-Présidente du Conseil départemental
Présidente de Provence Tourisme
Vice-Présidente de la Métropole Aix-Marseille Provence

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Ville de Cassis

RECENSEMENT DE LA POPULATION À PARTIR DU 15 JANVIER

TOUS LES CINQ ANS, LA COMMUNE DE CASSIS PROCÈDE AU RECENSEMENT DE SA POPULATION. CETTE OPÉRATION, ESSENTIELLE POUR LA VIE LOCALE, PERMET DE MIEUX CONNAÎTRE LES HABITANTS ET AINSI, DE RÉPONDRE À LEURS BESOINS.

Le recensement, pourquoi ?

Le recensement de la population est une enquête statistique obligatoire. Il permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
- Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

En connaissant les caractéristiques de la population, les pouvoirs publics peuvent prendre des décisions adaptées pour la collectivité et ainsi développer les petits et grands projets qui anticiperont et répondront aux besoins des habitants.

Le recensement, comment ça se passe ?

L'ensemble des logements et des habitants de Cassis seront recensés entre le 15 janvier et le 14 février 2026.

Un agent recenseur muni d'une carte d'identification recruté par la commune, vous transmettra les documents nécessaires (en main propre ou dans votre boîte aux lettres si vous êtes absent).

Vous pouvez faire votre recensement :

Soit en ligne, plus simple, plus rapide, plus économique et plus écologique.

- Site le site : https://www.le-recensement-et-moi.fr
- Cliquez sur « ICI je réponds au questionnaire »
- Saisissez votre code d'accès et votre mot de passe figurant sur la notice internet remise par l'agent recenseur.
- Saisissez les identifiants de votre logement, figurant également sur la notice.
- Laissez-vous guider pour répondre au questionnaire qui comprend des questions sur votre logement et des questions individuelles.
- Cliquez sur le bouton de validation « envoyer mes réponses »

Soit en complétant la version papier du questionnaire remis par l'agent recenseur.

- Il est là pour vous aider à remplir le document si vous le souhaitez.

Les questions posées lors du recensement, concernent :

- Les caractéristiques de votre ménage pour évaluer l'évolution de la population et ses besoins futurs.
- Les caractéristiques de votre logement pour connaitre les besoins en habitations,
- Vos habitudes de vie, comme vos trajets quotidiens, pour évaluer les besoins en transports par exemple.
- Vos nom et adresse son nécessaire pour vérifier que vous n'êtes pas comptés plusieurs fois.

Les informations recueillies restent strictement confidentielles et servent uniquement à des fins statistiques.

Pour toute information complémentaire, rendez-vous sur le site : https://www.le-recensement-et-moi.fr/

Recensement de la population 2026

Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain !

ELECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2026

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES LE 6 FÉVRIER AU PLUS TARD

DATES CLÉS POUR L'INSCRIPTION SUR LES LISTES

Les trois façons simples de s'inscrire :

- **Jusqu'au 4 février 2026 : Inscription numérique en ligne**
  - L'inscription en ligne est la solution la plus rapide (sur : www.service-public.gouv.fr).
  - Elle nécessite uniquement de numériser vos documents justificatifs* .
  - Cette méthode évite les déplacements en mairie et permet un traitement automatisé de votre demande.
  - Attention, cette option n'est disponible que si vous avez déjà atteint l'âge de 18 ans.

- **Avant le 6 février 2026 : Inscription par courrier**
  - L'envoi postal constitue une option particulièrement utile si vous ne pouvez pas vous déplacer.
  - Vous devez adresser à votre mairie le formulaire Cerfa n°12669 accompagné des photocopies de vos justificatifs *.
  - Attention : votre courrier doit être reçu par la mairie au plus tard le 6 février 2026. Il ne suffit pas de l'expédier avant cette date. Pensez donc à anticiper les délais postaux pour éviter tout rejet de votre demande.

- **Jusqu'au 6 février 2026 : Inscription en mairie**
  - Le dépôt en mairie reste la méthode traditionnelle et fiable.
  - Il consiste à remplir le formulaire Cerfa n°12669 (téléchargeable ou disponible à la mairie) et à remettre les justificatifs nécessaires*.
  - Cette approche offre l'avantage de pouvoir poser vos questions directement aux agents municipaux et de recevoir une confirmation immédiate de votre dépôt.

- **Jusqu'au 5 mars 2026 : pour certaines situations particulières**
  - Les jeunes de 18 ans n'ayant pas fait leur recensement citoyen ;
  - Les personnes ayant déménagé récemment ;
  - celles ayant acquis la nationalité française récemment ;
  - celles dont le droit de vote a été récemment recouvré.

***Les pièces justificatives à fournir :**

- Un justificatif d'identité (CNI ou passeport valide ou périmé depuis moins de 5 ans).
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture ERDF / SEM / Téléphone fixe, attestation d'assurance habitation, quittance de loyer, etc.). Ces éléments permettent d'attester de votre rattachement à la commune.

Les pièces peuvent varier selon votre profil administratif.

Vérifier son inscription avant le scrutin :

Une fois votre demande effectuée, il reste essentiel de vérifier que votre inscription a bien été enregistrée.

Le téléservice "Interroger sa situation électorale" disponible sur Service-Public.fr vous permet de vérifier en ligne, si vous êtes inscrit.
Ce service indique également l'adresse de votre bureau de vote et les éventuelles procurations en cours.

Renseignements en mairie au 04 42 18 36 38 / 35.

POINT TRAVAUX

Réaménagement de l'avenue Foch :

. Pose du revêtement de la piste cyclable.
. Pose du tapis sur la chaussée.
. Pose du béton désactivé sur le trottoir.
. Finition des espaces verts
. Pose des derniers éléments du mobilier urbain.

Retrouvez le point travaux sur www.cassis.fr

Les travaux se termineront fin janvier.

Nous vous attendons nombreux pour un apéritif inaugural

samedi 7 février à 11h

au niveau du nouveau rond-point Imbert - Provence

LA COUR MISTRAL AMENAGEE !

La ville de Cassis, très engagée dans la préservation de son environnement, mène une réflexion sur la végétalisation des espaces urbains afin de préserver la biodiversité et d'améliorer la qualité de l'air.

La première étape de cette démarche consiste en la désimperméabilisation totale et la végétalisation des cours de son groupe scolaire.

La cour Mistral a ainsi été totalement retraitée.

Nous avons agi sur la récupération des eaux de pluies depuis toutes les toitures des bâtiments et préaux afin d'alimenter la totalité du système d'arrosage de la cour grâce à une cuve enterrée de 1000 m³. Le revêtement totalement perméable permet au sol d'absorber l'eau, et, avec l'aide de l'eau de la cuve, les arbres et les plantes sont nourris.

Nous avons ainsi rafraîchi la cour et nous avons accru les zones d'ombre, permettant aux enfants et aux personnels un niveau de confort bien supérieur à ce qu'il était dans la cour, et dans les salles donnant sur la cour.

Le service des espaces verts a travaillé à la végétalisation de la cour la plus endémique possible. Ce travail a été réalisé avec les enfants, qui sont les premiers utilisateurs des lieux. Ils ont reçu une formation sur ce que l'on appelle « plantes endémiques », et ont choisi les essences parmi de nombreuses possibilités, puis ils ont planté les sujets avec le service espaces verts.

Nous avons travaillé, pour concevoir le projet d'aménagement de cet espace en respectant les souhaits des élèves et de leurs enseignants notamment pour ce qui allait concerner l'aménagement des différentes zones dans la cour (zones de jeux, zones plantées, coin repos/lecture, ...).
Le résultat est magnifique avec à la fois les plantations, le mobilier, et même une cabane à livres avec des poufs au sol. Cette cabane représente leur école bilingue et a été customisée par les enfants avec une conseillère pédagogique en arts plastiques !

Au-delà de tout cela, l'important est que le partenariat avec les professeurs des écoles visait à faire de ce projet un outil éducatif efficace que tous les utilisateurs puissent s'approprier puisqu'ils en seront de fait les premiers gestionnaires.

Ce projet ambitieux vise à offrir à nos jeunes concitoyens les meilleures conditions de vie possibles à l'école, en lien avec leur santé, dans le but d'induire des comportements adaptés au collectif scolaire, tout en alimentant leur engagement dans la protection et la préservation de leur environnement.

DU CÔTÉ DU CCAS...

FORUM INTERCOMMUNAL DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION - 16ÈME ÉDITION

Mardi 10 mars, de 9h à 15h30,
Salle du Montfleuri, Carnoux-en-Provence

Le Forum Intercommunal de l'Emploi et de la Formation revient cette année encore pour accompagner tous ceux qui souhaitent construire ou réinventer leur avenir professionnel. Organisé par le service Emploi du CCAS de Cassis, en partenariat avec les communes de Gémenos, Roquefort-la-Bédoule et Carnoux-en-Provence, cet événement est devenu un rendez-vous incontournable pour les demandeurs d'emploi, les salariés en quête de reconversion, mais aussi pour tous les Cassidens désireux de s'informer.

Tout au long de la journée, vous pourrez rencontrer de nombreuses entreprises et centres de formation, découvrir leurs opportunités, poser vos questions et bénéficier de conseils personnalisés. Des ateliers pratiques, des animations dédiées et des renseignements sur les dispositifs d'accompagnement compléteront cette journée riche en échanges.

Les entreprises cassidaines souhaitant diffuser des offres peuvent les transmettre à : n.billon@cassis.fr
Elles seront affichées sur place et accessibles à tous.

Toutes les infos pratiques :
Retrouvez la liste des entreprises et centres de formation présents, les animations et ateliers proposés ainsi que les informations de stationnement gratuit sur : ccgr-forumemploi.fr

Plus d'infos : Service Emploi du CCAS de Cassis – 04 42 18 36 91

PERMANENCES DU CCAS

Un véritable service de proximité au cœur de Cassis !
Le Centre Communal d'Action Sociale de Cassis accueille, tout au long de l'année, de nombreux partenaires qui proposent leurs permanences au sein de nos locaux. Ce maillage de services de proximité constitue un accompagnement précieux pour les Cassidens : soutien social, accès aux droits, conseils juridiques, démarches administratives, accompagnement à l'emploi, prévention, écoute…

Avec cette diversité de permanences, le CCAS se veut un lieu ressource, ouvert à tous, simple d'accès et dédié à l'accompagnement de chacun.

CDAD - CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'ACCÈS AUX DROITS - PERMANENCE JURIDIQUE

Tous les 4ème lundi du mois de 14h à 16h30, sans rendez-vous.
Prochaines permanences : lundi 26 janvier et lundi 23 février.

ADIL - AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION DU LOGEMENT -JURISTE

Tous les 2ème mercredi du mois de 14h à 16h sur rendez-vous au 04 42 18 36 87.
Prochaines permanences : mercredi 14 janvier et mercredi 11 février.

CAF DES BOUCHES DU RHÔNE (SERVICE SOCIAL)

Sur rendez-vous les vendredis matin au 04 88 57 32 40.

MDSP DE LA CIOTAT - MAISON DÉPARTEMENTALE SOLIDARITÉ DE PROXIMITÉ (SERVICE SOCIAL)

Sur rendez-vous au 04 13 31 81 20.
Cassis Domicile Service
Tous les lundis et mercredis matin de 9h à 11h30, sans rendez-vous.

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE MÉTROPOLITAINE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Tous les 1er, 3ème et 4ème mercredi du mois, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

EMPLOI CIOTAT INITIATIVES – DISPOSITIF PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi)

Tous les mercredis après-midi et jeudis toute la journée sur rendez-vous au 04 42 72 25 40

MISSION LOCALE DU CANTON DE LA CIOTAT (jeunes de 16 à 25 ans)

Tous les mardis après-midi de 14h à 17h, sur rendez-vous au 04 42 08 80 50

FRANCE TRAVAIL – DISPOSITIF ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

Rendez-vous donné par la conseillère France travail.
Les mardis matin des semaines paires.

PACI – CRÉATION D'ENTREPRISE

Tous les lundis et jeudis après-midi sur rendez-vous au 04 42 70 13 15.

ADRIM « HABITER MIEUX »

Tous les 3ème vendredi matin du mois sur rendez-vous 04 91 50 18 68 . Présence d'une architecte.

DAPV – Dispositif d'Assistance au Projet de Vie pour les personnes en situation de handicap ou leurs familles

Tous les 1er jeudi matin du mois avec ou sans rendez-vous 07 88 72 38 25.

UNAPEI - accompagnement renforcé dans la recherche d'emploi et de formation pour des personnes en situation de handicap

Les lundis matin sur rendez-vous au 07 63 59 24 16.

ZOOM SUR... MATTHIEU MAGNIN,

LE NOUVEAU DIRECTEUR DE L'OFFICE DE TOURISME SE PRÉSENTE

Arrivé il y a quelques semaines à la direction de l'Office de Tourisme de Cassis, je prends peu à peu mes marques… avec beaucoup d'enthousiasme ! Fort de plusieurs années d'expérience dans le développement touristique en montagne, je retrouve à Cassis de nombreuses similitudes, tant dans la nature du territoire que dans les défis à relever. Ces années passées en altitude m'ont appris combien il est essentiel de trouver le juste équilibre entre développement touristique et préservation de l'environnement. Cassis en est un parfait exemple : ici, peut-être plus encore qu'ailleurs, l'attractivité repose sur des richesses naturelles, paysagères et patrimoniales d'exception. Il nous appartient donc de les valoriser tout en veillant à les préserver, afin de garantir un tourisme harmonieux et respectueux de l'identité unique du territoire.

Les défis qui nous attendent sont motivants : dynamiser les ailes de saison pour mieux répartir l'activité, rendre la période estivale plus fluide pour tous, et continuer à montrer Cassis dans toute sa diversité. Parce que Cassis, ce n'est pas seulement la mer et ses paysages emblématiques : c'est aussi un art de vivre, un vignoble, des savoir-faire, une histoire et une authenticité qu'il convient de faire rayonner !

Je veux également remercier chaleureusement Madame le Maire ainsi que l'ensemble de l'équipe municipale, l'équipe de l'Office de tourisme, les services municipaux et les nombreux acteurs socioprofessionnels que j'ai pu rencontrer. Leur accueil simple, direct et bienveillant m'a permis de me sentir rapidement chez moi. Cette confiance donne envie de s'engager pleinement pour accompagner Cassis dans une dynamique touristique harmonieuse et respectueuse de son identité !

OPINION LIBRE DE L'OPPOSITION :
Pour suivre notre actualité vous pouvez nous retrouver en ligne sur le site de l'association https://www.nouveaucap-cassis.fr et sur les réseaux sociaux de nos élus : Bertrand Mas-Fraissinet, Sylvie Brunet, Jean-François Favier, Marie Figarella, Jocelyn Boyer

PÊLE-MÊLE

12ÈME ÉDITION DE CASSIS AU JARDIN

Le rendez-vous printanier tant attendu revient cette année encore pour trois journées dédiées aux fleurs et au végétal. Les 4, 5 et 6 avril, la place Baragnon et le jardin public accueilleront la 12e édition de Cassis au Jardin, un marché fleuri où passionnés, curieux et amoureux du jardinage pourront flâner et rencontrer des professionnels.
Fleuristes, pépiniéristes, horticulteurs, artisans, notamment en ferronnerie, sont chaleureusement conviés à participer à cette nouvelle édition.
Pour toute inscription ou information complémentaire, vous pouvez nous contacter : 04 42 18 36 16 / 36 60 ou par mail : v.marteaux@cassis.fr ou c.koucoulian@cassis.fr.

LA MAIRIE RECRUTE DES SAISONNIERS

Pour renforcer ses effectifs pendant la saison estivale, la ville recrute des saisonniers âgés de 18 ans et plus, pour différents services.
Dossier de candidature disponible à l'accueil de la mairie à compter du 7 janvier 2026 ou pouvant être téléchargé sur le site internet de la ville www.cassis.fr.
Les dossiers sont à retourner accompagnés d'un CV et d'une lettre de motivation au plus tard le 28 février 2026 à la Direction des Ressources Humaines .
(11 février pour les postes à pourvoir à la Police Municipale).

LA MÉDAILLE DE CASSIS PAR L'ATELIER DU CORAIL

Jonas, le corailleur et son épouse Gaëlle, créatrice de bijoux, ont créé cette médaille pour valoriser le patrimoine historique et naturel de Cassis et pour mettre en lumière la pêche locale de ce beau corail rouge, cueilli entre Marseille et Cassis. Leurs médailles exposent le Cap Canaille, le château de Cassis, le clocher, tournés tous les trois vers la mer Méditerranée dans leur boutique située 8 place Mirabeau.

FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE

A Cassis, la commercialisation du réseau cuivre cessera le 31 janvier 2026 et le réseau physique sera définitivement fermé au plus tard le 31 janvier 2027.
Cette transition vers la fibre optique est essentielle pour répondre aux besoins croissants en connectivité des citoyens et des entreprises.

BADGE RÉSIDENTS « VILLE DE CASSIS 2026 »

A compter du 12 janvier le badge de stationnement sera en vente à la Mairie (dans le bureau situé à côté des Salles voûtées), tous les matins, du lundi au vendredi, de 9h à 12h. Il permet de stationner sur le parking de La Poste et sur les places voirie.
Sur le Parking Gilbert Savon, l'abonnement permet de stationner gratuitement 2 heures maximum, entre 7h et 19h.

Tarif : 25 € (paiement uniquement en espèces ou par chèque à l'ordre de Droits de stationnement).

Pièces à fournir : carte grise du véhicule domiciliée sur Cassis. Si tel n'est pas le cas, amener également un justificatif de domicile cassiden (seront acceptés: Facture ERDF, France Telecom ou SEM, Taxe d'habitation ou bail locatif).

Quant aux parkings gérés par INTERPARKING (Daudet, Bestouan, Madie), l'abonnement est à retirer au parking des Mimosas. Le tarif annuel est de 40 €.

«LECTURE PAR NATURE» PAR LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Pour sa 9ème édition, cet événement a pour thème «Traversée buissonnière !»

Les yeux fermés, le corps détendu sur un transat et les oreilles grandes ouvertes, le public est invité, sous casque, à cheminer de livres en livres au sein d'un corpus autour de la marche, traversant différents motifs paysagers. Tout au long de ce voyage, les paysages sonores se mêlent aux voix des lectrices.

- Mercredi 11 février à 13h30 avec les enfants du Centre Aéré

- Mercredi 11 février à 15h00 tout public, à partir de 8 ans

Bibliothèque - *Sur réservation : 04 42 18 36 76*

NOUVEL ESPACE BIEN-ÊTRE

Nouveau à Cassis Géraldine Costi et d'autres praticiennes passionnées, vous reçoivent pour vous accompagner sur le chemin de votre bien-être et de votre épanouissement. Prenez rendez-vous pour des séances de massage, naturopathie, coaching, art-thérapie, beauté des ongles...

Tout est réuni pour prendre soin de vous !

10, rue de La Ciotat
06 15 77 00 29
www.geraldinecosti.com

QUE FAIRE DE VOTRE SAPIN APRÈS LES FÊTES ?

Du 2 au 30 janvier, la Métropole Aix-Marseille-Provence met à disposition des Cassidens, 3 aires de dépôt pour les sapins :

- place Saint-Michel,
- avenue de l'Amiral Ganteaume,
- allée Pierre Chiaradia.

Ce dispositif vient compléter les services déjà existants :

- la collecte des végétaux en porte-à-porte (sur rendez-vous au 0 800 94 94 08).

- la déchetterie de Cassis (Vallon des Anglais, quartier de la gare).

EXPOSITIONS

MUSÉE MUNICIPAL MÉDITERRANÉEN

EXPOSITION ARCHÉOLOGIQUE «SUR LES TRACES DU CASSIS ANTIQUE»

JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE

Les objets archéologiques présentés ont été découverts au cours de fouilles effectuées à Cassis. Cette collection a été enrichie par du mobilier archéologique prêté par le DRASSM (Département des Recherches Subaquatiques et Sous-marines de Marseille), en provenance des épaves antiques environnantes.

EXPOSITION CONJOINTE «ENTRE MER ET LUMIÈRE : ARTISTES PROVENÇAUX À TRAVERS LE TEMPS»

JUSQU'AU 14 FÉVRIER

L'exposition d'hiver du Musée est dédiée à la richesse artistique de la Provence, terre d'inspiration et de création. Cette exposition conjointe réunit trois thématiques captivantes et une palette de talents qui offrent une vision multiple et fascinante de la Provence.
Retrouvez les œuvres de Patrice Léonard au côté de Marius Guindon, Edouard Crémieux, Christ Vivanti, Joseph Garibaldi et bien d'autres artistes qui ont célébré la lumière et la beauté des paysages de la région.

Mercredi, jeudi, vendredi : 10h-12h30 et 13h30-17h30
Samedi : 10h-13h Entrée Libre

SALLES VOUTÉES

16ÈME SALON DE PEINTURE DE LA VILLE DE CASSIS « LA FENÊTRE »

DU 6 AU 15 FÉVRIER

Pour cette nouvelle édition, vous êtes invité à ouvrir « la fenêtre » sur les univers sensibles des artistes. Chaque œuvre est une respiration, un passage vers un ailleurs qui se dévoile au fil du regard.
Cette exposition a pour vocation d'être pour chacun un moment suspendu, entre dedans et dehors, entre réalité et imaginaire.

Vernissage vendredi 6 février à partir de 18h30.

Tous les jours de 10h à 18h

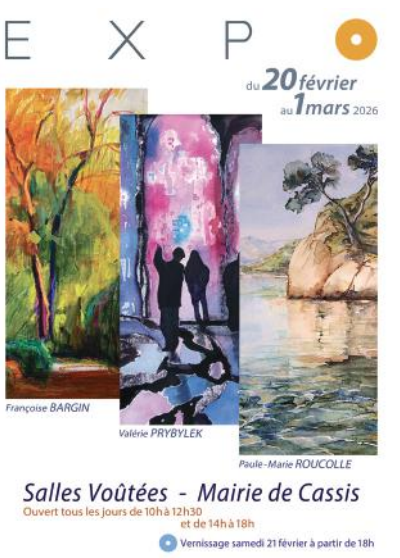

EXPOSITION DES 3 LAURÉATS DU CONCOURS 2025

DU 20 FÉVRIER AU 1ER MARS

Exposition des oeuvres de :
- Françoise BARGIN
- Valérie PRYBYLEK
- Paul-Marie ROUCOLLE

Vernissage samedi 21 février à partir de 18h.

Tous les jours de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

EXPOSITION «MARCEL PAGNOL»

DU 16 JANVIER AU 9 SEPTEMBRE

Marcel Pagnol, maître de la littérature et du cinéma français, célèbre la Provence, ses paysages, ses traditions et ses personnages authentiques.

À travers ses œuvres, il évoque la vie simple, la famille, l'amour et la nature avec une sincérité touchante.

Cette exposition met en lumière son talent pour capturer l'âme de la Provence et transmettre des émotions universelles.

Exposition préparée et présentée par l'équipe de la Bibliothèque.

Entrée libre aux jours et heures d'ouverture de la bibliothèque.

DU SPORT ET DES LOISIRS POUR NOS JEUNES PENDANT LES VACANCES D'HIVER ...

• STAGES MULTISPORTS (7 – 11 ANS)

Du 23 au 27 février 2026 de 13h30 à 16h30

Inscriptions à partir du 2 février jusqu'au 12 février sur le portail familles.

• ESPACE JEUNES

Du 16 au 20 février 2026 de 13h30 à 18h

Du 23 au 27 février 2026 accès libre de 16h30 à 18h

• STAGES SPORTS ET LOISIRS (12 – 17 ANS)

Du 23 au 27 février 2026 de 13h30 à 16h30
Inscriptions à partir du 2 février jusqu'au 12 février sur le portail familles.

***

• PATINOIRE

On continue de glisser en janvier et février, place Baragnon
Pendant les vacances, la patinoire accueille petits et grands du lundi au dimanche de 14h à 18h.

A noter : elle sera exceptionnellement fermée le 1er janvier.
En période scolaire, la patinoire est ouverte au public le mercredi, le samedi et le dimanche de 14h à 18h.

Entrée : 2€, patins et casques inclus (Gants conseillés)
Infos : 04 42 18 35 81.

• SÉJOURS DE SKI

Inscriptions à partir du 5 janvier 2026.
Direction des Sports du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Séjour ski pour les enfants de 7 à 11 ans

Dates : du 14 au 21 février 2026
Lieu : Saint-Léger-les-Mélèzes

Séjour ski pour les adolescents de 12 à 17 ans

Dates : du 14 au 21 février 2026
Lieu : Saint-Léger-les-Mélèzes

Renseignements auprès de la Direction des Sports et Loisirs au 04 42 18 35 81

CENTRE CULTUREL

VOEUX DU CENTRE CULTUREL

VENDREDI 30 JANVIER, 19H

Le Centre Culturel de Cassis a le plaisir de vous convier à sa présentation des vœux, un moment chaleureux pour célébrer ensemble l'année à venir, partager nos projets et vous remercier de votre fidélité.

À cette occasion, nous vous invitons également à prolonger la soirée avec le spectacle «Les Hommes du Président», une pièce captivante mêlant humour, rythme et finesse.

Spectacle à 20h30

Pensez à réserver vos places dès maintenant !

Nous serons ravis de vous accueillir pour cette soirée exceptionnelle placée sous le signe de la culture et du plaisir partagé.

CENTRE CULTUREL CASSIS

CINÉ-CALANQUES*

PROGRAMME JANVIER - FÉVRIER

- **Janvier**

- La femme de ménage
- Avatar 3 : de feu et de cendres
- L'affaire Borjaski
- Eleonora Duse

- **Février**

- Hurlevent
- Le mage du Kremlin
- Hamnet
- Marsupilami

*** Sous réserve de modification.**

Infos Ciné calanques : 04 42 01 92 62
www.cinecalanquescassis.fr

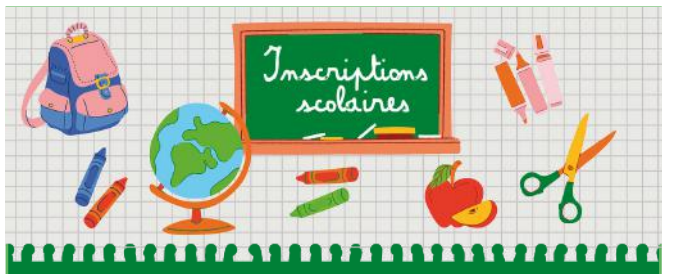

INSCRIPTIONS DES ENFANTS À L'ÉCOLE MATERNELLE CAP CANAILLE ET À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE BILINGUE LERICHE/MISTRAL RENTRÉE SCOLAIRE SEPTEMBRE 2026

A compter du mois de janvier, les inscriptions sont ouvertes et se font uniquement sur rendez-vous au 04 42 18 35 70 auprès de la Direction Enfance - Petite Enfance - Education, située au Centre Canaille allée Paul Bérard :

- Le mardi et jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h
- Le mercredi de 8h à 12h

Seront inscrits en première année de maternelle les enfants nés en 2023.

Se munir obligatoirement des originaux et des copies :

- Pièce d'identité des parents
- Justificatif de domicile récent (électricité, eau, loyer ou téléphone)
- Livret de famille ou l'acte de naissance de l'enfant
- Carnet de santé (copie des pages « vaccinations »)
- Jugement de divorce spécifiant les conditions de garde de l'enfant (si nécessaire)

Un certificat d'inscription vous sera délivré.

Vous devrez ensuite prendre rendez-vous avec la directrice qui validera l'inscription. Lors de ce rendez-vous, vous devrez vous munir du carnet de santé, du livret de famille et du certificat d'inscription.

Contact : Valérie ALEXANDRE - Directrice de l'école maternelle Cap Canaille
Tél. : 04 42 18 35 60/ 07 86 64 60 04
Mail : ecolematernellecassis@gmail.com

Contact : Marie PANTEL - Directrice école élémentaire Leriche-Mistral
Tél. : 04 42 18 35 62 / 06 37 90 25 91
Mail : ce.0130401r@ac-aix-marseille.fr

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE PRIVÉE SAINTE CLAIRE RENTRÉE 2026

Message de l'école : « Vous recherchez un accueil chaleureux, une ambiance familiale, une attention personnalisée et un suivi individualisé : Rejoignez-nous ! »

Contact : 04 42 01 78 11 / contact@ecolesainteclaire.fr / https://www.ecolesainteclairecassis.fr

ÉCHO DES ASSOCIATIONS

VOEUX AUX ASSOCIATIONS
Madame le Maire
et les membres du Conseil Municipal
présenteront leurs voeux
aux Présidentes, Présidents et membres
des associations cassidaines.
Jeudi 29 janvier à 18h à la MEVA

Cette cérémonie sera clôturée par un apéritif.

TÉLÉTHON

En janvier, Cassis renouvelle avec force son engagement solidaire en poursuivant sa mobilisation au profit du Téléthon

AFMTÉLÉTHON INNOVER POUR GUÉRIR

. Loto du Téléthon
Dimanche 4 janvier à 14h au Centre culturel.

. Représentation théâtrale
Samedi 17 janvier à 14h au Centre culturel.

. Concert classique de M. et Mme LEY
Samedi 24 janvier à 18h à l'Oustau Calendal.
Parking gratuit esplanade Aristide Briand.

. Chorale de l'école privée Sainte-Claire
Vendredi 30 janvier à 17h à l'école.

CASSIS ECHEC

Stage d'échecs pendant les vacances d'hiver
Lundi 16 et mardi 17 février, de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Possibilité de ½ journée.
Infos auprès de Cassis Echecs / Quentin : 06 37 60 22 53.

CASSIS ECHECS

THEATRE

Stage de théâtre / Slam
Du lundi 16 au vendredi 20 février.
De 9h à 12h.
Infos : Céline au 06 58 05 40 35.

ETAT CIVIL

Naissances

Marley MOLINER
Maximilien WLODARCZYK
Joy LISA TELLIER
Chloé GADRAS BOEUF
Valerio AIMAR ESCOLANO
Sam PICARD PERI
Maé BRUGNON
Eloïs ASLANIAN
Maddie SORIANO
Gaspard CHABAUD TURETTA
Luna PELLEGRIN
Margot DURAND
Jeanne BRANDIN
Orso TEJEDOR
Paula LE TANTER HENGE
Loup GRANDSIRE
Charlie COLUCCI
Mattéo LEVRAUD
Adam SELMI
Malonn MIGNON
Ismah BEOLOR
Dariane MELLITI
Augustin NOBILET
Océane MATERAZZI AVILA
Charlie LEPINE
Arthur DEQUIN
Luis GUILLUY
Jeanne GAMBI
Aaron BOIVIN
Zaïm BACHARD
Anaëlle AZOULAY PROVOST
Héléna GENTIL
Valentin SOUSA BESSA
Alessandro BONELLI
Roma CORNETTE
Diego BREST

Mariages

Aurélie CHARPAIL et Gil DA FONSECA LOPES
Albine ZIMBLER et Anthony LANNAUTE
Virginie AMANATIAN et Yann LAURANS
Nihale KARMOUH et Youssef ALYAT
Nathalie CHICIN-CLOUZEAU et Patrick SOMVILLE
Alike PIETSCH et Michel LAMBERT
Audrey PEYRE et Steeve CANET
Camille RUIZ et Mathieu LAFAYSSE
Justine SUGIER et Thomas MELVYN
Marisa ROUESNEL et Nicolas ESPOSITO
Flora NGUYEN et Jean-Vincent FAVIER
Mélina DODDS et Alix DEVICTOR
Claire SKRZYPCZAK et Thomas DERMINASSIAN
Lauriane SAINT-JEAN et Guillaume PONS
Clara ANKRI et Danai BROUSSE
Chiara BRUNONE et Stanislas BOULANGER
Joséphine WINDAL et Adrien PASCAL
Caroline BOZEC et Olivier DJIANE
Charlotte PESAN et Matthieu DESSAUX
Nina WAHL et Philippe KEREMBELLEC
Clara SENTIS et Hugo DELARCHE
Béatrix SEBAGH et David GUYADER
Carla DENIAU et Arnaud CHEVALIER
Maylis GUERRE et Clément BOSCHI
Olga BORODICH et Stephan LABRUCHERIE MAGNAN
Yuliia DIDENKO et Robert HONNORAT
Carole BONNET et Benjamin COQUET
Camille BOUCHON et Cédric BODET
Orianne PERSICO et Mathias FAURE-BRAC
Coline DELASPRE et Clément SAMAT
Fabienne SERVANT et Philippe CATANI
Laurence FONTEYNE et Christian FATRAS
Eva LUQUET et Florian GAURIAT
Eloïse BARET et Louis REYMOND
Justine DONADEY et Anthony NARIGATZIAN
Laurence PLANCHON-STEVENOT et Quentin PLANCHON
Jade NGUYEN VAN GAM-GIORDANO et Christian HERAUD
Diane GRAND-DUFAY et Romain MAMBERTI-DIAS-CAVARONI
Charlène MELIS et Yannick CABERO
Nasla BACAR et Wajdi DRIDI

Décès

Georgette CASTELLI épouse FERRARI
Christiane FABRE veuve CHIAPPE
Monique LOGERAIS épouse DE BATTISTA
Henri CHAUSSEREAU
Blanche BRAIZAT veuve BRAYARD
Mireille REYNAUD veuve COULIN
Jean Claude BOUARD
Roselyne CORPS veuve COULOMB
Jacqueline GRANGER épouse DALLEST
Danielle BARLIER épouse GUILLON
Simone SASSE veuve GOUBIN
Jean-Marc SAVELLI
Pierrette SEYS veuve FRANCOIS
Catherine DE BARBARIN veuve ZOGRAPHOS
Arlette ESPANET épouse DORAT
Patrick DANE
Sonia LANGUER
Marie HARALAMBOUS veuve IVALDI
Léa ROBERT
Colette MARTIN veuve ANDUZE
Paule DRUET veuve SITTARO
Angèle CALVINO veuve LONGO
Alexis PICAT
Denis ALLEMAND
Jacqueline GREBER
Robert GALLART
Jean BANCHETTI
Jeannette LUCCISANO veuve VENTRE
Claude BARTHELEMY
Gilbert DEBONO
Catherine PEDINI veuve ORNAQUE
Antoine TUR
Pierre OROMATO
Gaston OCCELLI
Jean-Claude BOVY
Marie-Thérèse BERNAVON veuve DURAND
Pierre ZOLEZZI
Olivia SMEULDERS-LÉGEREAU
André RUIZ
Christian POUJARDIEU
Maryse ANTOULY veuve BASTIANI
Jacqueline ARLOTTO
Pascale GRAFFIN
Yves LEPINE
Gilbert VANNUCCI
Hervé CAZADE
Elisabeth LÉVY
Claude JESSEN
Christophe JOURET
Josette RICCIO veuve BOSSIS
Maryse CHOUQUET veuve ANDREONI
Nans DOU
Jean FAVIER
Andrée AZAÏS
Robert GARCIN
Vincent AMATO
Bernard DUMON
Francis RAGONNET
Françoise GIRY épouse OLIVIER
Marie-Claude AGNEDANI
Louis MENVIEL
Jeannine MATHIEU veuve DEHEEGER
Médélis DAVID veuve PASQUALINI
Yves BENBORHOUM
Nicole BARTHELEMY épouse GASPARI
Louis GUERIN
Marie BRUNOS veuve GHESTIN
Christiane De BANNES GARDONNE
Renée REVIRON épouse DUVAL-ALTMAYER
Alain REYRE
Anny BRACHET épouse ARNAUD
Grégoire PULVIRENTI
Bernard PAOLI
Fatma BOUKHENIFRA
Huguette PIOT veuve GARBIT
Marius CAROCCI
Marie SANTACROCE veuve EBIOSSIAN
Henri SAVE DE BEAURECUEIL
Alain PARET
Guy PALLOT
Patrice LEONARD
Jean-Jacques GIACOMELLI
Anna MANOUGHIAN épouse SHORJIAN
Landry DALBIN
Sinan GÜNDOGDU
Fatima BENYOUSSA
Alain DUMAY
Jacques CIEL
Philippe MOIGNO
Laure FERRAFIAT veuve COLONNA
Adrien LOUCHE
Claude BISTER
Jacqueline VIETTI épouse RAIMONDO
Véronique REDON épouse RONOT
Michel CROUZET

Liste arrêtée au 15/12/25

Agenda JANVIER

Jusqu'au 14 février

Exposition conjointe
«Entre mer et lumière : Artistes provençaux à travers le temps»

L'exposition d'hiver du Musée est dédiée à la richesse artistique de la Provence, terre d'inspiration et de création. Cette exposition conjointe réunit trois thématiques captivantes et une palette de talents qui offrent une vision multiple et fascinante de la Provence.

Retrouvez les œuvres de Patrice Léonard au côté de Marius Guindon, Edouard Crémieux, Christ Vivanti, Joseph Garibaldi et bien d'autres artistes qui ont célébré la lumière et la beauté des paysages de la région.

Entrée Libre

Ouverture toute l'année : mercredi, jeudi et vendredi : de 10h à 12h30 et 13h30-17h30. Samedi : de 10h à 13h.

Jusqu'au 1er mars

La patinoire de plein air

Pendant les vacances : ouverture du lundi au dimanche de 14h à 18h.

En période scolaire : ouverture au public le mercredi, samedi, dimanche de 14h à 18h.

Entrée : 2 € , patins et casques inclus (gants conseillés). Infos : 04 42 18 35 81.

Place Baragnon

Dimanche 4 janvier

Loto du Téléthon
***14h,* Centre culturel**

Jeudi 8 janvier

Livres entre parenthèses
«Les pierres sauvages» de Fernand Pouillon

Débat mensuel autour d'un livre.

Présenté par Marie-Antoinette Ricard.

Entrée libre.

Infos : Danielle Simonet - 06 82 41 82 81.

***19h,* Centre culturel**

Vendredi 9 janvier

Visite guidée du village de Cassis
Visite découverte de Cassis en français/anglais.

Découvrez la grande et la petite histoire de Cassis en vous promenant dans les ruelles avec un guide conférencier.

Inscription à l'Office de Tourisme au 04 28 01 01 03 ou sur www.ot-cassis.com

Tarif : 10€ sur place / 9€ en ligne / 4€ enfant de 7 à 16 ans (gratuit pour les – de 7 ans accompagnant leurs parents).

***14h30,* RDV à l'Office de Tourisme (15 min avant le départ)**

Samedi 10 janvier

Les sorties «Journée» du Centre culturel
Journée truffes

Marché aux truffes à Richerenches.

Restaurant « L'Escapade ».

Infos : Centre culturel - 04 42 01 77 73.

Mardi 13 janvier

Livres échanges
«Les Cavaliers» de Joseph Kessel

Débat mensuel autour d'un livre.

Présenté par Alain Barthelemy.

Entrée libre.

Infos : Alain Barthelemy - 06 03 11 03 56.

***18h,* Centre culturel**

Mercredi 14 janvier

ADIL (Agence Départementale d'Information du Logement)

Permanence juridique chaque 2ème mercredi du mois.

Sur RDV auprès du CCAS : 04 42 18 36 87.

***De 14h à 16h,* CCAS**

Vendredi 16 janvier

ADRIM «Habiter mieux»

Permanence assurée par un architecte,

Sur RDV au 04 91 50 18 68.

CCAS

Vendredi 16 janvier

Visite guidée du village de Cassis
Visite découverte de Cassis en français / anglais.

Découvrez la grande et la petite histoire de Cassis en vous promenant dans les ruelles avec un guide conférencier.

Inscription à l'Office de Tourisme au 04 28 01 01 03 ou sur www.ot-cassis.com

Tarif : 10€ sur place / 9€ en ligne / 4€ enfant de 7 à 16 ans (gratuit pour les – de 7 ans accompagnant leurs parents).

***14h30,* RDV à l'Office de Tourisme (15 min avant le départ)**

Du 16 janvier au 9 septembre

Exposition «Marcel Pagnol»

Marcel Pagnol, maître de la littérature et du cinéma français, célèbre la Provence, ses paysages, ses traditions et ses personnages authentiques.

Exposition préparée et présentée par l'équipe de la Bibliothèque.

Entrée libre aux jours et heures d'ouverture de la bibliothèque.

Samedi 17 janvier

Téléthon
Représentation théâtrale
***14h,* Centre culturel**

Dimanche 18 janvier

LES VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ

Madame le Maire de Cassis et son Conseil municipal invitent les Cassidens et les Cassidennes à la Cérémonie des vœux

DIMANCHE 18 JANVIER

11h30 à l'Oustau Calendal.

La cérémonie sera suivie d'un apéritif

Mardi 20 janvier

Les conférences du Centre culturel
Conférence musicale

Schumann / Mendelssohn - 1ère partie romantique.

Présentée par Jean-Michel Sanchez, Docteur en histoire de l'art - Musicologue.

Infos Centre culturel : 04 42 01 77 73.

***18h30,* Centre culturel**

Vendredi 23 janvier

Visite guidée du village de Cassis
Visite découverte de Cassis en français/anglais.

Découvrez la grande et la petite histoire de Cassis en vous promenant dans les ruelles avec un guide conférencier.

Inscription à l'Office de Tourisme au 04 28 01 01 03 ou sur www.ot-cassis.com

Tarif : 10€ sur place / 9€ en ligne / 4€ enfant de 7 à 16 ans (gratuit pour les – de 7 ans accompagnant leurs parents).

***14h30,* RDV à l'Office de Tourisme (15 min avant le départ)**

Vendredi 23 janvier

Les sorties «Nocturne» du Centre culturel
«Midi-Minuit» Malandain Ballet Biarritz

Thierry Malandain réussit l'impossible : réunir en une soirée Francis Poulenc, Camille Saint-Saëns et Maurice Ravel, tout en nuances, pour rappeler son attachement à la virtuosité et à la sensualité du ballet classique.

Infos Centre Culturel : 04 42 01 77 73.

***20h,* Grand Théâtre de Provence Aix-en-Provence**

Samedi 24 janvier

Téléthon
Concert classique - Quatuor Ley

Oeuvres de : Josef Haydn, Antonio Vivaldi, Nino Rota, Guiseppe Verdi, quelques Tangos et un Ragtime.

Entrée : 15€

Parking gratuit promenade A. Briand.

***18h,* Oustau Calendal.**

Dimanche 25 janvier

La Pastorale
d'après l'oeuvre d'Antoine Maurel

Tarifs : 5€ adhérent / 7€ non adhérent. Gratuit pour les enfants. Pas de réservations.

Infos Centre culturel : 04 42 01 77 73.

***15h,* Centre culturel**

Lundi 26 janvier

CDAD : Conseil Départemental de l'Accès au Droit

Permanence juridique. Sans RDV.

***De 14h à 16h30,* CCAS**

Jeudi 29 janvier

Voeux aux Associations

Madame le Maire et les membres du Conseil Municipal présenteront leurs voeux aux Présidentes, Présidents et membres des associations cassidaines. Cette cérémonie sera clôturée par un apéritif.

***18h,* MEVA**

Vendredi 30 janvier

Visite guidée du village de Cassis
Visite découverte de Cassis en français/anglais.

Découvrez la grande et la petite histoire de Cassis en vous promenant dans les ruelles avec un guide conférencier.

Inscription à l'Office de Tourisme au 04 28 01 01 03 ou sur www.ot-cassis.com

Tarif : 10€ sur place / 9€ en ligne / 4€ enfant de 7 à 16 ans (gratuit pour les – de 7 ans accompagnant leurs parents).

***14h30,* RDV à l'Office de Tourisme (15 min avant le départ)**

Vendredi 30 janvier

Téléthon Chorale de l'école privée Sainte-Claire
***17h,* Ecole Sainte Claire**

Vendredi 30 janvier

Les soirées du Centre culturel
Humour Impro – Les hommes du président.

Après l'immense succès du duo «LES BONIMENTEURS», Didier Landucci, figure incontournable de l'improvisation théâtrale en France, revient sur scène accompagné de Nelly Bêchétoille.

Une histoire à l'humour fin et intelligent, dotée d'une structure dramatique solide et de saynètes improvisées en totale interaction avec le public, le tout astucieusement mis en scène par Elric Thomas.

Tarifs : 25€ non adhérent/20€ adhérent / Formule DUO : 40€.

Billetterie :www.ot-cassis.com
ou : www.centreculturelcassis.com

Infos : Centre culturel - 04 42 01 77 73.

***20h30,* Centre culturel (Ouverture des portes à 20h)**

CINÉ CALANQUES

Programme* Janvier

- La femme de ménage
- Avatar 3 : de feu et de cendres
- L'affaire Borjaski
- Eleonora Duse

*** Sous réserve de modification.**

Infos Ciné calanques : 04 42 01 92 62
www.cinecalanquescassis.fr

Agenda FÉVRIER

Du 2 janvier au 31 décembre

Exposition archéologique
Sur les traces du Cassis antique

Collection d'objets archéologiques découverts au cours de fouilles effectuées à Cassis, enrichie par du mobilier archéologique prêté par le DRASSM. Entrée libre.

Ouverture toute l'année : mercredi, jeudi et vendredi : de 10h à 12h30 et 13h30-17h30. Samedi : de 10h à 13h.

Jusqu'au 1er mars

La patinoire de plein air

Pendant les vacances : ouverture du lundi au dimanche de 14h à 18h.

En période scolaire : ouverture au public le mercredi, samedi, dimanche de 14h à 18h.

Entrée : 2 € , patins et casques inclus
Place Baragnon - Infos : 04 42 18 35 81.

Jeudi 5 février

DAPV - Dispositif d'Assistance au Projet de Vie

Permanence le 1er jeudi matin de chaque mois.

Avec ou sans RDV - 07 88 72 38 25.
CCAS.

Jeudi 5 janvier

Livres entre parenthèses «Femmes d'exception en PACA» de Sylvie Reboul

Débat mensuel autour d'un livre.

Présenté par Marie-Paule Cappez.

Entrée libre.

Infos : Danielle Simonet 06 82 41 82 81.
***19h,* Centre culturel**

Du 6 au 15 février

Exposition – 16ème Salon de peinture de la ville de Cassis « La fenêtre »

Pour cette nouvelle édition, vous êtes invité à ouvrir « la fenêtre » sur les univers sensibles des artistes. Chaque œuvre est une respiration, un passage vers un ailleurs qui se dévoile au fil du regard. Cette exposition a pour vocation d'être pour chacun un moment suspendu, entre dedans et dehors, entre réalité et imaginaire.

Vernissage vendredi 6 à partir de 18h30
***Tous les jours 10h - 18h,* salles voutées**

Vendredi 6 février

Visite guidée du village de Cassis
Visite découverte de Cassis en français / anglais.

Découvrez la grande et la petite histoire de Cassis en vous promenant dans les ruelles avec un guide conférencier.

Inscription à l'Office de Tourisme au 04 28 01 01 03 ou sur www.ot-cassis.com

Tarif : 10 € sur place / 9 € en ligne. 4 € enfant de 7 à 16 ans (gratuit pour les – de 7ans accompagnant leurs parents).
***14h30,* RDV à l'Office de Tourisme (15 min avant le départ).**

Samedi 7 février

A l'occasion de la fin des travaux de réaménagement de l'av Foch

Apéritif inaugural
samedi 7 février à 11h

au niveau du nouveau rond-point Imbert-Provence.

Mardi 10 février

Conférence - Bestouan Port Miou « Les rivières mystérieuses»

Bien connue des plongeurs hydrogéologues mais peu du grand public, la rivière souterraine de Port-Miou est un fantastique réservoir d'eau douce. Malgré de nombreuses plongées, personne n'est encore allé au bout de sa longue histoire.

Tarifs : 5€ adhérent / 10€ non adhérent.

Billetterie : www.ot-cassis.com

ou www.centreculturelcassis.com

Infos Centre culturel : 04 42 01 77 73.
***18h30,* Oustau Calendal**

Mercredi 11 février

«Lecture par nature» par la Métropole Aix-Marseille-Provence

Pour sa 9ème édition, cette manifestation consacrée à la lecture publique, a pour thème « Traversée buissonnière ! ». Les yeux fermés, le corps détendu sur un transat et les oreilles grandes ouvertes, le public est invité, sous casque, à cheminer de livres en livres au sein d'un corpus autour de la marche, traversant différents motifs paysagers. Tout au long de ce voyage, les paysages sonores se mêlent aux voix des lectrices. A partir de 8 ans.

Sur réservation au 04 42 18 36 76
13h30, avec les enfants du Centre Aéré.
15h00, tout public
Bibliothèque

Mercredi 11 février

ADIL (Agence Départementale d'Information du Logement)

Permanence juridique chaque 2ème mercredi du mois.

Sur RDV auprès du CCAS : 04 42 18 36 87.
***De 14h à 16h,* CCAS**

Mercredi 11 février

Les sorties «nocturnes» du Centre culturel
«Le lac des cygnes» Ballet Preljocaj

Après « Blanche Neige » et « Roméo et Juliette », Angelin Preljocaj renoue avec le ballet narratif et son goût pour les histoires. Il revient au Grand Théâtre cette année avec sa version du lac des cygnes.

Infos Centre Culturel : 04 42 01 77 73.
***19h,* Grand Théâtre de Provence Aix-en-Provence**

Les 16 et 17 février

Stage d'échecs pendant les vacances d'hiver

Organisé par Cassis Echecs.

Possibilité 1/2 journée.

Infos : Quentin au 06 37 60 22 53.
***De 9h à 12h et de 14h à 17h,* Centre culturel**

Mercredi 18 février

Messe des Cendres

avec imposition des cendres.

Infos : 04 42 32 37 65.
***9h30,* Eglise Saint Michel**

Mercredi 18 février

Ciné-goûter
Un film, une activité surprise, un goûter

Pour les enfants à partir de 5 ans.

Tarif : 12€ / enfant (accompagnateur : 8€). Places limitées.

Infos et réservations (obligatoires) : 04 42 01 77 73.
***14h15,* Ciné-Calanques**
(Centre culturel)

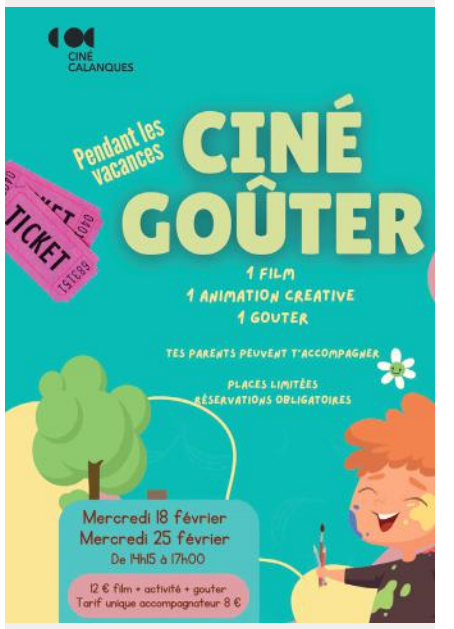

Vendredi 20 février

ADRIM «Habiter mieux»

Permanence assurée par un architecte, le 3ème vendredi matin de chaque mois.

Sur RDV au 04 91 50 18 68.
CCAS

Vendredi 20 février

Visite guidée du village de Cassis
Visite découverte de Cassis en français / anglais.

Découvrez la grande et la petite histoire de Cassis en vous promenant dans les ruelles avec un guide conférencier.

Inscription à l'Office de Tourisme au 04 28 01 01 03 ou sur www.ot-cassis.com

Tarif : 10 € sur place / 9 € en ligne. 4 € enfant de 7 à 16 ans (gratuit pour les – de 7ans accompagnant leurs parents).
***14h30,* RDV à l'Office de Tourisme (15 min avant le départ).**

Du 20 février au 1er mars

Exposition des 3 lauréats du concours 2025

Françoise BARGIN - Valérie PRYBYLEK - Paul-Marie ROUCOLLE

Vernissage samedi 21 à partir de 18h.
***Tous les jours de 10h à 12h30 et de 14h à 18h,* salles voutées**

Lundi 23 février

CDAD : Conseil Départemental de l'Accès au Droit

Permanence juridique chaque 4ème lundi du mois - Sans RDV.
***De 14h à 16h30,* CCAS**

Mercredi 25 février

Ciné-goûter
Un film, une activité surprise, un goûter.

Pour les enfants à partir de 5 ans.

Tarif : 12€ / enfant (accompagnateur : 8€). Places limitées.

Infos et réservations (obligatoires) : 04 42 01 77 73.
***14h15,* Ciné-Calanques**
(Centre culturel)

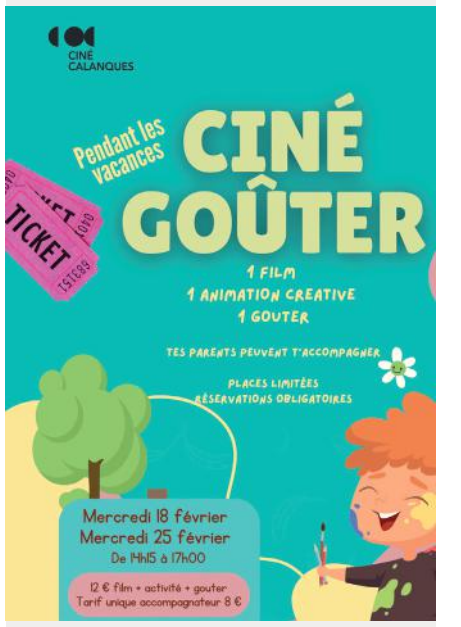

Vendredi 27 février

Visite guidée du village de Cassis
Visite découverte de Cassis en français / anglais.

Découvrez la grande et la petite histoire de Cassis en vous promenant dans les ruelles avec un guide conférencier.

Inscription à l'Office de Tourisme au 04 28 01 01 03 ou sur www.ot-cassis.com

Tarif : 10 € sur place / 9 € en ligne. 4 € enfant de 7 à 16 ans (gratuit pour les – de 7ans accompagnant leurs parents).
***14h30,* RDV à l'Office de Tourisme (15 min avant le départ).**

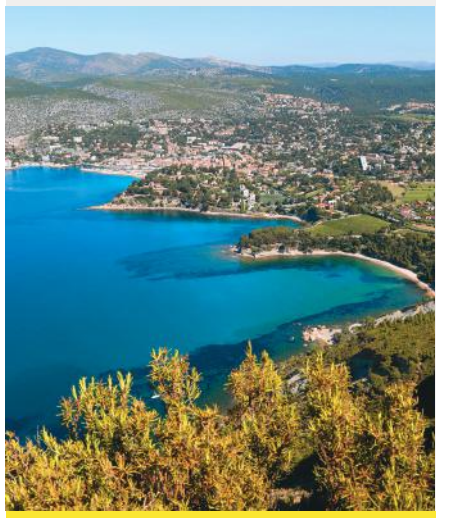

CINÉ CALANQUES

Programme* Fevrier

- Hurlevent
- Le mage du Kremlin
- Hamnet
- Marsupilami

*** Sous réserve de modification.**

Infos Ciné calanques : 04 42 01 92 62
www.cinecalanquescassis.fr

Directeur de la publication : Danielle Milon
Crédit photos : Service communication - Mairie de Cassis
Imprimerie CARACTERE IMPRIMEUR - 04 94 74 00 09 - Imprimé en Provence sur papier recyclé
Ne pas jeter sur la voie publique

Ville de Cassis